

Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Centenaire de sainte Angèle de Mérici

LES Ursulines ont célébré cette année le centenaire de la canonisation de leur fondatrice sainte Angèle de Mérici. Elle fut en effet canonisée par Pie VII, le 24 mai 1807. De grandes fêtes ont eu lieu à cette occasion, au monastère des Ursulines des Trois-Rivières les 29, 30 et 31 mai. On sait que les relations les plus cordiales ont toujours existé dans cette ville entre les Ursulines et les Récollets depuis le jour où le R. P. Filiastre, supérieur des Récollets, alla au-devant des premières religieuses en 1697 et les installa dans leur pensionnat-hôpital, jusqu'à la suppression des Récollets par la conquête anglaise. Sainte Angèle, de plus, était Tertiaire franciscaine. Ces souvenirs inspirèrent heureusement le R. P. Colomban-Marie Provincial des Franciscains, qui fit le panégyrique de la Sainte le 30 mai, devant les religieuses, un groupe d'élèves du Séminaire et un grand nombre de prêtres à la tête desquels S. G. Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, Mgr Richard, P. A., Supérieur du Séminaire et Mgr Baril, P. A., Vicaire général du diocèse. Un passage de ce discours rentre bien dans le cadre de notre chronique ; nous tenons à le reproduire.

Après avoir montré les mérites des Ursulines comme institutrices et éducatrices de la jeunesse, le prédicateur nous fait assister à la préparation d'Angèle de Mérici à son rôle de fondatrice.

Dès l'enfance attirée à Dieu, "elle sent en elle des aspirations sublimes et une telle fermentation de désirs grands et nobles qu'elle éprouve le besoin d'une Règle et d'une direction : d'une Règle qui coordonne ses exercices et ses œuvres, d'une direction qui lui indique et lui facilite le chemin. Dans ce but, elle s'adresse au Tiers-Ordre de saint François.

"Par un singulier mais évident dessein de Dieu, le Tiers-Ordre fondé par l'humble saint François est devenu dès ses débuts et continue d'être à travers les siècles l'école de la perfection et le noviciat des Saints, grâce sans doute au souffle puissant que le Séraphin d'Assise lui a communiqué et à l'attraction souveraine que les exemples de sa vie y ont déposée.

"Nombreux sont les fondateurs d'Ordres qui ont commencé par être Tertiaires et comme tels se sont préparés à leur rôle dans l'Eglise. Innombrables sont les vocations religieuses que le Tiers-Ordre a fait naître, a entretenues et cultivées jusqu'à leur plein épanouissement dans le cloître.

Plus no
monde,
compens

"Ang
treize ai
n'en poi
dépouill
des fidè
François

Nous
Père ter
nos deux
m'ont va
sainte A
bénir ég
fidèles à
la prédic
reconnai
de lumiè
enseigné

A Que
intime, e

La

L'EGLI
célèl
(1207) d
Au mom
son corp
dans la
Bigame,
sainte El
la deman
couvent
naire on
abandon
fêtes litté
ment sair
de cette
empressé
ter avec
Cologne.